Chef.fe de Projets - service Aménagement

Catégorie A

Employeur : Rennes métropole

Direction :

Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat

Effectif : 150

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

Service :

Service aménagement

L'équipe : Elle est constituée de 18 chef.fes de projet et 5 assistant.e.s qui assurent la mise en œuvre du projet urbain métropolitain via le pilotage d'opérations d'aménagement réalisées en régie ou en concession sur la ville ou la métropole. Le service assure également le suivi des opérations complexes dans le diffus sur Rennes et au sein des zones d'activité économiques métropolitaines.

Effectif Service : 24

Le sens de ce poste :

Piloter des opérations d'aménagement en régie et concédées sur la ville de Rennes et Rennes Métropole, en veillant au respect des orientations stratégiques et programmatiques, des conditions financières de réalisation, et de leur calendrier.
Assurer une mission de référent thématique au sein du service.

Vos principales missions :

1-Piloter des projets d'aménagement sur la ville et la métropole (90%)

- Piloter des études préalables et pré-opérationnelles en régie ou via des mandats d'études : recherches documentaires, montage, programmation, périmètre, esquisse financière, concertation, stratégie foncière, etc.
- Piloter des opérations d'aménagement en régie. Piloter, coordonner ou réaliser en propre l'ensemble des actions nécessaire à la mise en œuvre du projet et en rendre compte auprès des élus : pilotage de l'équipe projet, acquisitions foncières, établissement de la programmation, des bilans financiers, préparation des dossiers administratifs, délibérations et décisions, conduite des études et mise au point du projet, conduite de la concertation, préparation et suivi des attributions, clôture de l'opération, etc.),
- Assurer le montage et le suivi des opérations d'aménagement concédées : suivre et contrôler l'action du concessionnaire, et assurer le rôle d'interlocuteur principal au sein de la collectivité,
- Assurer le suivi d'opérations immobilières dans le diffus (hors opérations d'aménagement) : être l'interlocuteur principal du maître d'ouvrage, et conduire les échanges nécessaires afin de garantir la qualité urbaine et environnementale du projet, et le respect des orientations stratégiques de la collectivité.

2- Assurer une mission de référent thématique au sein du service (10%)

- Assurer la veille thématique en lien avec le service métier,
- Diffuser les informations importantes auprès des collègues, et organiser la documentation thématique sur le réseau,
- Organiser une à deux fois par an des interventions en réunions de service sur la thématique (interventions en plénière ou échanges en atelier).

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe
- Savoir communiquer auprès de différents publics

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Pilotage de projets
- Techniques de négociation et communication
- Planification et aménagement urbain
- Règles budgétaires et comptables des collectivités
- Passation et exécution de marchés publics
- Méthodologie d'analyse, de diagnostic et de contrôle des coûts
- Urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier (droit civil, droit de la propriété, ERP…)

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance des instances et processus de décision de la collectivité
- Génie technique et urbain (VRD, bâti, …)
- Économie de l'aménagement

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 ou 39h par semaine suivant régime ATT
Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole - 4, avenue Henri Fréville
Matériel(s) à disposition : Equipement bureautique
Missions de suppléance : Néant
Télétravail : Oui
Autres : Néant

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Ingénieur
Parcours : P2
Éléments complémentaires de rémunération : Néant

N° du poste : Numéro du poste
Date de mise à jour de la fiche de poste : 6 juin 2024